



1. Dénomination de la fonction

**Surveillant de maison d'arrêt et fin de peine-  
surveillante de maison d'arrêt et fin de peine**

Code fonction

3.04.011

2. But de la fonction

Surveiller l'exécution des peines et mesures mandatées par les juridictions pénales. Assister le détenu dans son travail et ses activités journalières. Contribuer à faciliter la réintégration sociale du détenu, pendant qu'il purge sa peine.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment d'/de :

- animer un groupe de détenus auxquels il permettra l'expérience d'une vie sociale réussie en milieu pénitentiaire; éduquer et rééduquer les condamnés par le travail et le contact établi entre surveillants et condamnés;
- surveiller les détenus durant leur détention, faire respecter les horaires et règlements, la discipline, la propreté des individus et des locaux (rondes, contrôles); surveiller et orienter les détenus dans leur travail et leurs loisirs (soirées, week-ends);
- occasionnellement, fouiller le détenu et les envois qui lui sont destinés; intervenir lors d'incidents;
- établir des rapports sur ce qui se passe dans l'établissement; effectuer le travail administratif au greffe comprenant les entrées et mises en dépôt des objets de valeur appartenant aux détenus ainsi que l'organigramme du travail de chaque détenu;
- transporter et livrer le matériel et les repas pour l'établissement; transporter et escorter les détenus à leur travail et autres déplacements;
- collaborer avec les services pénitentiaires, le service social et médical, les juridictions pénales, les avocats, les aumôniers et les familles des condamnés; participer au travail des détenus ainsi qu'à divers travaux d'entretien de l'établissement; participer à des cours et/ou séminaires complémentaires; maintenir le physique.

4. Exigences de la fonction

En plus de la formation obligatoire, formation professionnelle niveau CFC 3 ans et stages de formation spécifique, âge minimum 25 ans, autorité et tact, plus expérience d'un an 1/2 à 3 ans dans la fonction. Motivation à travailler pour la réinsertion sociale des détenus.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	C	F	C	F	Cl. max. 11
Points	22	7	31	11	32	Total 103